



Compte-rendu reconvocation CSAL du 14/02/2023

Suite au votre contre à l'unanimité sur les modalités d'organisation du travail durant la réorganisation de la cité administrative, un nouveau CSAL s'est tenu le mardi 14/02/2023,

La situation du SCG de Monteux a été évoqué concernant un problème de chauffage, Il s'avère qu'un problème technique empêchait le prestataire IDEX d'intervenir, le problème étant résolu l'intervention se fera rapidement, Dorénavant les agents peuvent emprunter l'entrée principale.

Le directeur nous a précisé que l'enveloppe CVT (ou conditions de vie au travail « 3eme enveloppe ») avait pour solde 274 euros, apparemment l'attribution des plantes est en cours. Par contre concernant les agents qui n'ont pas pu participer aux activités auxquelles ils étaient inscrits le directeur n'a rien dit,,,

POINT P348 :

Plan de prévention cité : dans le cadre du chantier il est prévu un CSPS chargé de coordonner l'intervention des entreprises, et la sécurité des salariés. Il interviendra également sur la rédaction des plans de prévention pour les zones occupées et ce avec l'ISST.

Concernant la peinture, dans la mesure du possible il est prévu d'effectuer les travaux de peinture avant l'installation des agents, La direction précise qu'elle fera appel à un marché mobilisable rapidement mais il n'y a aucune certitude.

4 box du SIP seront utilisés comme poste de travail : les portes seront remises, et un film sera appliqué pour préserver la tranquillité des agents. Pour l'accueil mutualisé durant les travaux, la direction a indiqué que le bâtiment 5 devrait être prêt, et éventuellement il sera possible d'utiliser les box du SIP l'après mid.,

Un point sur le ménage pendant les travaux : la répartition se fera via un planning adapté selon la direction.

Concernant le parking, pas de nouveautés depuis notre dernier compte rendu, si ce n'est qu'il y aura très peu de places et que ce sera le premier arrivé premier servi. Et il y aura des jours où le parking sera complètement inutilisable.

Pour la restauration, l'appel d'offre se cloture mi mars, date à laquelle on pourra connaître la modalité de restauration adoptée.

Pour le télétravail, la direction à la demande des OS, a bien précisé qu'il ne serait pas imposé mais proposé. A priori il sera accordé jusqu'à 3 jours par semaine (télétravail ou coworking), et ce pour tous les agents les mesures covid arrivant à leur terme le 28/02/23

Concernant les travaux du PCRП de Cavaillon, nous avons demandé le phasage des travaux, et la direction n'a pas été en capacité de nous répondre.

Les problèmes du SDIF ont été évoqués suite aux changements d'applicatif, la direction a pris note sans proposer de solution.

Vos représentants en CSAL :

Eve Pucheu
Frédéric Sottet
Nathalie d'Avister-Porte